

Un postulat pour renforcer l'apprentissage du suisse allemand a été accepté après un vote disputé

Le suisse allemand fait des remous

« GRÉGOIRE MOTTET

Grand Conseil » Un texte du vert David Raedler intitulé *Pour une stratégie concrète d'apprentissage du suisse allemand* est parvenu à convaincre une courte majorité des parlementaires vaudois mardi (71 pour, 67 contre et 2 abstentions).

Le débat qui a précédé a thématiquement autant le statut du suisse allemand – langue nationale ou plutôt ensemble de dialectes? – que le rôle que l'école devrait jouer dans son apprentissage. Plusieurs députés se sont distingués par leurs accroches ou conclusions en *Schwytzerdütsch*.



«L'allemand doit avoir la primeur et le suisse allemand doit le compléter»

David Raedler

L'auteur du postulat a ouvert les feux en affirmant que, dans le canton de Vaud, « nous ne maîtrisons pas le suisse allemand », alors même qu'il représenterait « 63% des échanges professionnels en Suisse » et serait ainsi « la principale langue en Suisse ».

Une myriade de dialectes
Une meilleure connaissance serait primordiale afin d'assurer la « cohésion du pays » ainsi que pour garantir aux élèves



Les cours facultatifs de suisse allemand pour les élèves vaudois ont eu peu de succès. Keystone-archives

romands des opportunités économiques outre-Sarine, a argumenté David Raedler. « L'allemand doit avoir la primeur, le suisse allemand doit le compléter », a-t-il conclu.

La droite a rétorqué que le suisse allemand se décomposait en une myriade de dialectes et qu'il serait bien ardu de savoir lequel choisir pour l'enseignement. Le libéral-radical François Cardinaux a fait valoir son expérience « dans des postes de direction en Suisse alémanique » pour témoigner de l'effort que nos voi-

sins concitoyens alémaniques sont prêts à fournir pour échanger en *Hochdeutsch* avec les Romands.

Un appel au pragmatisme
Fabrice Moscheni, élu UDC, a pour sa part prévenu que « l'enfer est pavé de bonnes intentions », en appelant au « pragmatisme » et à « la responsabilité personnelle » pour toute personne souhaitant aller plus loin dans l'apprentissage du suisse allemand. Le PLR Nicolas Suter a averti que la grille horaire scolaire était déjà pleine

et ne pouvait pas être davantage chargée.

Pour la verte Géraldine Dubuis, une intégration du suisse allemand dans le cursus scolaire servirait l'égalité des chances car elle donnerait la possibilité de l'apprendre aux personnes ayant peu de ressources financières. Chez les socialistes, l'objectif du postulat est salué. Cela relève du « respect » et de « l'intérêt » pour la Suisse alémanique, selon Aude Billard, qui laisse au Conseil d'Etat le soin de préciser la méthode qui serait la plus

appropriée. Frédéric Borloz, chef du Département de l'instruction publique, a rappelé « qu'il se passe beaucoup de choses » dans le canton de Vaud, en mentionnant les cours facultatifs organisés dans des établissements, ainsi que la multiplication des échanges linguistiques.

Pas de réelle demande
Frédéric Borloz souligne aussi qu'il n'existe pas de réelle demande des parents, des enseignants ou des élèves, les cours facultatifs ayant eu peu de

succès. Pour le ministre libéral-radical, c'est finalement « l'amour de l'autre, et pas l'enseignement » qui assure la cohésion du pays. « La culture peut s'apprendre sans la langue », a-t-il déclaré. Il a ainsi jugé que le rapport demandé par le postulat n'apporterait rien de véritablement nouveau.

Le Conseil d'Etat devra pourtant rédiger une stratégie en matière d'apprentissage du suisse allemand. La gauche a pu en effet compter sur les voix des Verts libéraux et a emporté une majorité serrée. »

Faciliter l'abattage des arbres

Lois cantonales » Entrée en vigueur depuis moins d'une année, la nouvelle loi vaudoise sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) doit être révisée. Le Grand Conseil en a fait la demande ce mardi au Conseil d'Etat car il estime que cette nouvelle loi est trop contraignante pour l'abattage et l'élagage de certains arbres.

Même si son règlement d'application n'est pas encore connu, cette nouvelle loi a amené « certaines surprises aux propriétaires et aux communes », a remarqué Charles Monod (plr), auteur de la motion visant à rectifier la loi. Il a pris l'exemple de demandes d'abattage d'arbres malades ou secs qui nécessitent, selon la

nouvelle loi, une mise à l'enquête publique. Jusqu'ici, une autorisation de la municipalité suffisait.

Si la protection du patrimoine arboré peut être « saluée », une application « trop stricte » entraîne « une bureaucratie inutile », a souligné le député. Selon Charles Monod, certaines communes devront même engager du personnel pour répondre à ces demandes. Il a demandé au Conseil d'Etat de réviser la LPrPNP, afin de préciser que la mise à l'enquête publique est uniquement obligatoire lorsqu'il s'agit d'abattre ou élaguer des arbres dits « remarquables ». Les autres demandes doivent rester de la compétence des municipalités. » **ATS**

La conjoncture a de nouveau ralenti

Economie » Les entreprises vaudoises font face à des perspectives mitigées pour 2024.

Face au ralentissement de la conjoncture mondiale, les entreprises vaudoises résistent comme elles peuvent. De fortes disparités marquent les branches des différents secteurs, notamment en fonction des marchés dont elles dépendent.

« Après le rebond extraordinaire de 2021, qui a suivi la récession due à la pandémie, la conjoncture a de nouveau ralenti en 2022 sur l'ensemble du globe en raison de la guerre en Ukraine et des tensions sur le marché de l'énergie. Une situation incertaine a marqué 2023 et devrait perdurer en 2024 », a

expliqué mardi aux médias Jean-Pascal Baechler, conseiller économique à la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), lors de la présentation des derniers indicateurs conjoncturels publiés par la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie.

Dans ce contexte, la croissance dans le canton de Vaud s'inscrit en baisse d'un point, à 1,4% pour cette année et devrait se maintenir à 1,3% en 2024. Une tendance similaire s'observe en Suisse. « Il faut comprendre que le dossier de l'inflation est soudain devenu prioritaire pour les banques centrales et a fait passer la croissance au second plan », a fait remarquer Claudio Bologna, chef de projet chez Statis-

tique Vaud. La Suisse est toutefois parvenue à éviter une stagnation, voire une récession, comme en Allemagne, a-t-il relevé.

Les exportations vaudoises, sans surprise, les exportations vaudoises ont reculé de 5,3% sur les 10 premiers mois de l'année. Leur niveau reste cependant supérieur à celui de 2019. Les différentes branches connaissent des fortunes diverses: en baisse pour la chimie et le matériel médical, en hausse pour l'horlogerie.

« Cela s'explique notamment par les marchés dont dépendent les branches », poursuit Claudio Bologna. « Les industries dépendantes de la

zone euro sont impactées en raison de la cherté du franc. En revanche, l'horlogerie et la joaillerie, qui ont l'Asie comme principal marché, ressentent moins ce paramètre. »

Les secteurs connaissent également de fortes variations. Dans la construction, les carnets de commandes du second œuvre atteignent des valeurs records, avec 11 mois de réserves de travail. Ceux du gros œuvre sont plus clairsemés avec des réserves de trois mois. « Les démarches administratives qui deviennent toujours plus longues et complexes ont tendance à décourager les investisseurs », analyse Nicolas Tripet, de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. » **ATS**